Accusé de réception en préfecture
017-221700016-20250711-D1752737-DE-1-1
Date de télétransmission : 21/07/2025
Date de réception préfecture : 21/07/2025
Date de publication :

FONDS COMMUN DES SERVICES D'HÉBERGEMENT DES COLLÈGES PUBLICS

Cinquième commission : Affaires scolaires et Enseignement supérieur

COMMISSION PERMANENTE du 11 juillet 2025

DELIBERATION N° 2025-07-11-80

La Commission Permanente du Département réunie à la Maison de La Charente-Maritime, le 11 juillet 2025 à 15h45, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1er juillet 2021),

Considérant que, par délibération du 28 avril 2023, la Commission Permanente a décidé de prendre en compte au titre du Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH) des collèges, les dépenses de réparation, de remplacement et d'acquisition de matériels de restauration d'un coût supérieur à 800 € Toutes Taxes Comprises par équipement,

Considérant les demandes d'aides des collèges,

Considérant l'avis favorable de la 5ème Commission du 27 juin 2025,

DECIDE :

1°) de voter les subventions figurant en annexe pour un montant total maximum de 12 400 € ;

2°) de verser l'aide accordée aux collèges sur présentation des factures acquittées.

Adopté à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Signé le dimanche 20 juillet 2025
par Catherine DESPREZ
Première Vice Présidente

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente du Département,
La Première Vice-Présidente,

Catherine DESPREZ

ANNEXE 1

PROPOSITION D'ATRIBUTION DE PRISE EN CHARGE AU TITRE DU FONDS COMMUN DU SERVICE D'HEBERGEMENT DES COLLEGES PUBLICS - CP DU 11/07/2025

Dispositif/titre	Canton	Bénéficiaire autre	Objet de la subvention	Montant précédemment alloué sur 2025	Montant demandé	Montant subventionnable	Montant proposé
FCSH	CHÂTELAILLON	Collège "André Malraux" - CHATELAILLON PLAGE	Réparation de la friteuse	0,00 €	847,82 €	847,00 €	847,00 €
FCSH	AYTRÉ	Collège "Marc Chagall" - DOMPIERRE SUR MER	Remplacement de l'évaporateur de l'armoire froide positive	0,00 €	2 209,13 €	2 209,00 €	2 209,00 €
FCSH	LA JARRIE	Collège "Françoise Dolto" - LA JARRIE	Acquisition d'un chariot à plateau Turboself	0,00 €	1 510,26 €	1 510,00 €	1 510,00 €
FCSH	LA ROCHELLE III	Collège "Fabre d'Eglantine" - LA ROCHELLE	Réparation du lave-vaisselle	0,00 €	2 890,82 €	2 890,00 €	2 890,00 €

ANNEXE 1

PROPOSITION D'ATRIBUTION DE PRISE EN CHARGE AU TITRE DU FONDS COMMUN DU SERVICE D'HEBERGEMENT DES COLLEGES PUBLICS - CP DU 11/07/2025

Dispositif/titre	Canton	Bénéficiaire autre	Objet de la subvention	Montant précédemment alloué sur 2025	Montant demandé	Montant subventionnable	Montant proposé
FCSH	LA ROCHELLE II	Collège "Samuel de Missy" - LA ROCHELLE	Réparation de l'armoire jour	948,00 €	1 097,71 €	1 097,00 €	1 097,00 €
FCSH	LAGORD	Collège "Jean Guiton" - LA ROCHELLE	Réparation de la cellule de refroidissement	952,00 €	1 333,50 €	1 333,00 €	1 333,00 €
FCSH	ILE D'OLÉRON	Collège "Le Pertuis d'Antioche" - SAINT PIERRE D'OLERON	Remplacement du compresseur de la chambre froide négative	0,00 €	1 352,18 €	1 352,00 €	1 352,00 €
FCSH	SAINTES	Collège "Agrippa d'Aubigné" - SAINTES	Remplacement des filtres de la hotte	0,00 €	1 162,00 €	1 162,00 €	1 162,00 €
						TOTAL	12 400,00 €

Solde du compte 4532 au 14/05/2025 =	235 864,25 €
Votés =	25 525,00 €
Disponible avant CP =	210 339,25 €
Solde =	197 939,25 €